

KATARZYNA WOŁOWSKA

LA RELATION DE CONTRADICTION
À L'ÉCHELLE DE LA MICROSTRUCTURE SÉMIQUE:
L'EXEMPLE DU $SN \rightarrow nom + SPrép (sans + nom)$

On trouve aux champs pastoureux sans brebis,
Clercs sans habits, prêtres sans bréviaire,
Châteaux sans tours, granges sans fouragiz,
Bourgs sans logis, étables sans seuils,
Chambres sans lit, autels sans luminaires,
Murs sans parfaire, églises sans refaire,
Villes sans maire et cloîtres sans nonnettes:
Guerre commet plusieurs faits déshonnêtes.

(Jean MOLINET, *Le Testament de la guerre*)

1. INTRODUCTION:
LA CONTRADICTION ET LE PARADOXE

Dans son acception logique, indéniablement la plus stricte, le terme 'contradiction' désigne une *relation entre deux termes, deux propositions qui affirment et nient le même élément de connaissance* (PR). La proposition 'A est vrai et A n'est pas vrai' sera ainsi considérée comme contradictoire selon le critère de la vérité, fondamental pour toute analyse logique.

La contradiction est une des relations qui unissent les éléments au sein du carré logique d'ARISTOTE (*Organon*) («L'opposition que j'appelle de contradiction est celle d'une affirmation exprimant un sujet pris universellement à une négation exprimant le même sujet non pris universellement», ARISTOTE, *Organon*, éd. 1994, p. 90, cité par BERTRAND, 2000, p. 108). En vue de l'analyse du sens tel qu'il est véhiculé dans la communication hu-

Katarzyna WOŁOWSKA – assistante à la Chaire de Langues romanes de l'Institut de la philologie romane (UCL); adresse pour correspondance: Al. Raławickie 14, 20-950 Lublin; e-mail: kw.wolowscy@interia.pl

maine, le carré logique d'ARISTOTE a été transposé par GREIMAS (1966) et ses successeurs en «carré sémiotique» pour rendre compte de la structure élémentaire du sens.

En réactualisant la structure du carré, les sémioticiens ont retenu la composition logique des relations mais ont sensiblement déplacé son champ d'application. Il ne porte plus sur l'organisation rationnelle des modes de raisonnement, mais, plus concrètement, sur le mode de structuration des micro-univers sémantiques constitués par la catégorisation des langues naturelles. (BERTRAND, 2000, p. 109).

Le carré sémiotique est le résultat du développement de la structure binaire $S1 \leftrightarrow S2$ qui se trouve complétée par la relation $non\ S1 \leftrightarrow non\ S2$, et la contradiction compte parmi ses cinq grandes relations constitutives (à côté de la contrariété, la sub-contrariété, la complémentarité et la hiérarchie); elle relie les éléments du carré et leurs négations ($S1 \rightarrow non\ S1$, $S2 \rightarrow non\ S2$, ex. *vie* $\rightarrow non\ vie$, *mort* $\rightarrow non\ mort$). Pourtant, dans le parcours génératif du sens de GREIMAS, seule la structure élémentaire est susceptible de refléter des relations logiques, le niveau sémio-narratif (où s'effectue la conversion des sèmes élémentaires en structures sémio-narratives) et, à plus forte raison, le niveau de la manifestation du sens (niveau figuratif) ne peuvent être analysés qu'à un très faible degré selon le critère de la vérité. En effet, les contenus sémantiques des langues naturelles, «infiniment modulés par l'usage, [...] ne se déposent pas nécessairement dans un moule logique pré-établi» (BERTRAND, 2000, p. 111); ainsi, l'étude des «normes» de la vérité ne saurait rendre compte de toutes les relations *senties* comme contradictoires par l'utilisateur de la langue: celui-ci verra une contradiction dans toute relation où se trouvent réunis des éléments incompatibles (considérés comme tels en fonction de différentes normes sociales).

La contradiction ainsi comprise constitue l'un des deux éléments nécessaires de la définition du paradoxe (gr. *paradoxos*, «contraire à l'opinion commune»)¹, qui, dans l'explication proposée par un dictionnaire de langue², apparaît comme:

- (1) *opinion qui va à l'encontre de l'opinion communément admise,*
- (2) *être, chose, fait qui heurte le bon sens (PR).*

¹ Le paradoxe n'est considéré ici que du point de vue linguistique, abstraction faite de ses conceptions philosophique et logique.

² Evidemment, ce type de définition a ses avantages et ses faiblesses: étant donné son caractère intuitif, elle ne saurait constituer l'unique référence pour l'analyse des cas particuliers, en revanche, vu qu'elle rend plus ou moins compte de l'usage du mot (et le «sens» d'une unité linguistique résulte de la totalité de ses emplois, cf. BENVENISTE, 1966), elle fournit d'importants éléments pour l'établissement d'une définition plus précise.

Effectivement, deux points sont à prendre en compte en ce qui concerne la nature du paradoxe. Le premier est relatif justement à l'expression de la contradiction (« contraire à », « qui heurte x »), ce qui trouve même un écho dans l'étymologie du mot: le préfixe *para-* (gr. « à côté de ») indique une différence par rapport à ce qu'exprime le mot radical, différence parfois légère, concernant la relation entre un phénomène et son épiphénomène (cf. '*para*-littérature', '*para*langage'), mais parfois allant vers une contradiction partielle (cf. '*para*logisme', '*para*amnésie'). 'Paradoxe' fait donc penser à une tension, à une incompatibilité entre deux éléments dont la nature reste encore à expliquer. Le second élément de la définition qu'il faut retenir, c'est la référence à une sorte de jugement social, à un point de vue conventionnellement considéré comme « normal » (« opinion commune », « bon sens »). Le critère du « bon sens » permettant de constater l'adéquation ou l'inadéquation d'un concept à la « norme », le paradoxe apparaît comme une relation de jonction établie entre deux éléments qui *normalement* devraient s'exclure.

NB: Cette intuition ne saurait être négligée dans l'analyse du discours, qui devrait pouvoir rendre compte de différentes nuances de ce type de tension sémantique. Pourtant, comme celle-ci, appelée couramment « paradoxe », n'a que très peu à voir avec les critères logiques, son explication devient plus difficile, car impossible à formaliser de façon univoque. Dire que X est « paradoxal » constitue effectivement une sorte d'expression passe-partout qui accepte des explications hétéroclites et souvent extrêmement vagues; il faut donc que tout effort théorique visant à restreindre la portée de ce(s) terme(s) à un phénomène linguistique bien défini soit apprécié. Ainsi, par exemple, DUCROT et CAREL (1999) évitent de dire que la langue « exprime des opinions » et, dans le cadre de leur théorie argumentative des blocs sémantiques, définissent l'énoncé linguistiquement paradoxal comme résultant d'un enchaînement « linguistiquement paradoxal » (LP), c'est-à-dire celui où *a conn b* n'est pas LD (« linguistiquement doxal »)³ et son inversion *a conn' b* est LD. Ce modèle, qui évite la notion de contradiction, permet de rendre compte de la spécificité du mécanisme argumentatif des « paradoxaux », mais, comme il n'accepte qu'un nombre restreint d'énoncés, il laisse de côté la plupart des expressions que DUCROT et CAREL eux-mêmes appellent « curieuses ». Comme la langue n'est pas un pur système formel, mais une unité qui résulte d'un effort créatif des sujets parlants, il semble inévitable de prendre en considération tous les énoncés (mots, syntagmes, séquences discursives) comportant une tension sémantique, qu'on les appelle « paradoxaux » ou qu'on les désigne par un autre terme, forgé spécialement pour éviter toute ambiguïté.

³ « Un enchaînement E est linguistiquement doxal (LD) si l'aspect auquel il appartient est déjà inscrit dans la signification intrinsèque d'un segment de E ».

Une telle définition aura certes suffi à donner une idée générale du paradoxe, mais non pas à décrire ce concept du point de vue sémantique⁴. Il est en effet impossible de fonder l'analyse du paradoxe verbal créé dans un discours sur un critère aussi vague que celui de la *norme sociale*, du *bon sens* (qui d'ailleurs ne correspond que partiellement à cette norme, étant un point de référence assez individuel). Il est vrai que souvent un syntagme ou un énoncé frappent par leur incongruité et apparaissent tout de suite comme marqués par une contradiction interne, mais expliquer en quoi consiste cette dernière exige une analyse plus profonde des relations recelées par la micro-structure des sémèmes dont la combinaison discursive fait naître le paradoxe.

Ainsi, vu que tout sémème véhicule un certain nombre d'informations sémantiques minimales (sèmes), il peut s'établir une incompatibilité entre certains d'entre eux au sein du discours qui présente comme compatibles les sémèmes où ils s'actualisent. La contradiction sémantique peut être définie comme *une liaison établie sur l'axe syntagmatique du discours*⁵ *entre deux sémèmes (ou groupes de sémèmes) dont certains éléments du contenu (sèmes) s'actualisent dans un rapport d'opposition binaire de type:*

$$\begin{array}{ccc} \text{Sm1} & + & \text{Sm2} \\ \downarrow & & \downarrow \\ (s_1, \dots) & \text{vs} & (-s_1, \dots). \end{array}$$

Le paradoxe verbal résulte de l'actualisation discursive d'une telle contradiction, envisagée par rapport à une certaine «norme» sociale à laquelle se réfèrent aussi bien le locuteur que le destinataire du message. Il est à remarquer que la contradiction sémantique constitue l'élément stable du paradoxe: elle ne change pas dans le contexte, même là où le discours neutralise son effet (*i.e.* inscrit l'énoncé paradoxal dans une perspective «endoxale»⁶). Par contre, l'«opinion communément admise» à laquelle le destinataire du message se réfère pour considérer une séquence comme paradoxale apparaît

⁴ Evidemment, il ne s'agit là que d'un paradoxe verbal (repérable dans la structure sémantique); quant au paradoxe «situationnel», résultant d'une configuration spécifique de certains éléments de la réalité extra-linguistique, il n'est analysable que du moment où il se trouve verbalisé, cette verbalisation contenant alors elle-même une contradiction sémantique.

⁵ Selon CAREL et DUCROT (1999), il existe pourtant des *mots* «paradoxaux» en eux-mêmes, p.ex. 'masochiste' (qui comporte l'aspect argumentatif interne *souffrance* DONC *plaisir*) ou 'casse-cou' (*danger* DONC *faire*). Ce rapport de compatibilité «syntagmatique» (discours en DONC) entre *souffrance* et *plaisir* (qui peuvent être considérés comme sèmes) est ici interne au mot (sémème) et il est extrêmement rare dans la langue.

⁶ Conforme à l'opinion commune.

comme un critère beaucoup plus relatif, marqué par un flou, bien qu'indispensable pour l'analyse des cas précis.

Le problème abordé dans cet article concerne la spécificité de la microstructure sémantique (comportant une relation de contradiction entre certains sèmes constitutifs) de sémèmes dont le rapprochement discursif introduit un paradoxe. Pour illustrer ce type de relation entre les sèmes, je trouve intéressant de considérer l'exemple du $SN \rightarrow nom + SPrép (sans + nom)$, (de type 'empire sans empereur', 'salle de bain sans baignoire', 'abîme sans profondeur', etc.) où la contradiction sémantique apparaît dans un contexte syntagmatique minimal (deux sémèmes discursivement liés, ici au moyen de la préposition *sans*)⁷. L'analyse de la configuration sémique de ces sémèmes permet de dégager les éléments entrant en relation d'opposition et, en précisant leur nature, de rendre compte de différents niveaux du sens où peut apparaître une contradiction sémantique.

2. ÉLÉMENTS THÉORIQUES

Comme c'était déjà dit, pour rendre compte de la contradiction sémantique contenue dans telle ou telle combinaison discursive de sémèmes, il est logique de procéder à l'analyse de la microstructure sémique de ces derniers. Repérer les sèmes constitutifs de la séquence discursive analysée qui s'opposent entre eux permet de préciser leur nature et, par là, d'expliquer de quoi dépend le degré de l'inadéquation à l'« opinion communément admise » que pressent intuitivement l'utilisateur de la langue face à une séquence « paradoxale ».

La théorie à laquelle il est intéressant de se référer est celle de la sémantique interprétative de RASTIER (1987) qui développe et dépasse les méthodes de l'analyse componentielle du contenu et la recherche sur l'isotopie discursive inaugurées par GREIMAS (1966) et reprises par d'autres chercheurs (p.ex. par POTTIER, 1974, 1980). La théorie de RASTIER, bien adaptée à une analyse approfondie du discours, propose non seulement une systématisation des problèmes liés aux unités de base du sens et à leur articulation au sein des sémèmes, mais elle permet aussi d'expliquer la

⁷ Cet article est le résultat de l'analyse d'un corpus comptant quelques centaines d'exemples de la construction $SN \rightarrow nom + SPrép (sans + nom)$, extraits de différents types de textes (œuvres littéraires, ouvrages scientifiques, textes journalistiques, corpus oraux); à peu près un tiers de ces exemples comportent une certaine contradiction sémantique. Ce corpus constitue une partie d'un autre, plus grand (près de 2 mille exemples), que j'ai établi pour analyser le fonctionnement de la préposition *sans*.

nature de différents phénomènes discursifs tels que l'isotopie et la poly-isotopie⁸, l'afférence, l'assimilation et la dissimilation, etc., en privilégiant la dimension sociale de la communication humaine. En ce qui concerne la théorie de GREIMAS, la source des principaux concepts utilisés ici (relatifs aux éléments de la microstructure de sémèmes), il est indispensable de s'y référer pour situer par rapport à elle la sémantique de RASTIER et pour rendre compte des plus importantes différences théoriques et terminologiques.

Comme le *SN* → *nom* + *SPrép* (*sans* + *nom*) analysé ici constitue déjà une unité de discours (ses éléments sont liés par une relation syntaxique), il est évident que les deux noms liés par *sans* apparaissent non pas comme *lexèmes* (unité de signification perçue avant son actualisation en contexte), mais comme *sémèmes* (configuration sémique du lexème introduit dans le discours). Dans la théorie de GREIMAS, le sémème (Sm) correspond à « l'effet de sens » résultant de la combinaison du *noyau sémique* (Ns) et de *sèmes contextuels* (*classèmes*, Cs) (cf. 1966, pp. 44-45). Le Ns est un arrangement hypotaxique invariant de sèmes au sein d'un lexème (sèmes actualisés dans tous les contextes, ex.: /extrémité/ + /supériorité/ pour le Sm 'tête'), tandis que le Cs constitue une variable sémique rendant compte des changements d'effets de sens, un dénominateur commun à toute une classe contextuelle (ex. /humain/ pour 'le commissaire aboie'⁹).

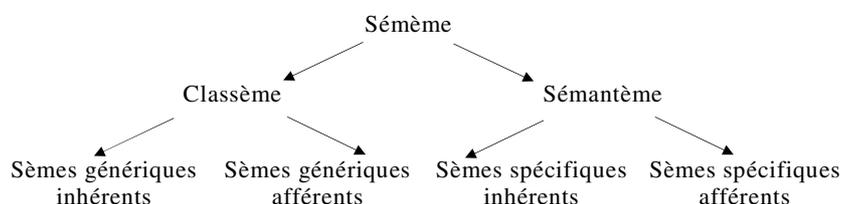
C'est justement le Cs qui permet d'introduire une *isotopie* discursive (elle est entendue comme la récurrence de sèmes contextuels au long de la chaîne syntagmatique) et « le syntagme, réunissant au moins deux figures sémiques¹⁰, peut être considéré comme le contexte minimal permettant d'établir une isotopie » (p. 72). Evidemment, dans un second temps, l'analyse doit être menée aussi à deux niveaux supérieurs, celui de l'énoncé et celui du discours, pour « tester » une telle isotopie intrasyntagmatique.

Dans la théorie de RASTIER, le sémème est une entité beaucoup plus compliquée, il résulte de la combinaison de sèmes *génériques* et *spécifiques*, *inhérents* et *afférents* (1987, p. 53).

⁸ Les problèmes traités aussi p.ex. par le GROUPE μ (1977).

⁹ Où le sème /animal/, normalement présent dans 'aboier', se trouve éliminé (ou au moins marginalisé) par le contexte.

¹⁰ Noyau sémique caractérisé par les relations hiérarchiques entre les sèmes qui le constituent.



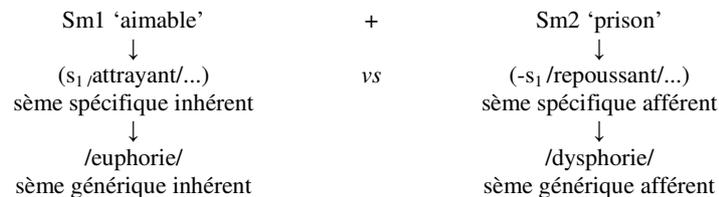
Le sème générique est un sème commun pour toute une classe de sémèmes (la classe minimale est appelée *taxème*); par exemple, /humain/ est un sème générique dans le taxème contenant: 'homme', 'femme', 'garçon', 'fille', etc. Quant aux sèmes spécifiques, ils servent à distinguer un sémème des autres sémèmes au sein d'un même taxème (par exemple, le sème spécifique /sexe/ permet de distinguer les sémèmes 'homme' et 'femme').

Le sème inhérent, «extrémité d'une relation symétrique entre deux sémèmes appartenant à un même taxème», constitue un sème distinctif, définitoire du sémème, alors que le sème afférent (*virtuème*), «extrémité d'une relation anti-symétrique entre deux sémèmes appartenant à des taxèmes différents» (1987, p. 275), est un sème supplémentaire, accessoire, actualisé uniquement en discours. Par exemple, dans le cas des sémèmes 'homme' et 'femme', /masculin/ et /féminin/ constituent leurs sèmes inhérents, *i.e.* entrant dans la définition de ces mots, actualisables dans tous les contextes. Grâce à l'opération appelée *afférence* («inférence permettant d'actualiser un sème afférent», *ibid*, p. 273), le discours peut ajouter à la configuration du sémème des sèmes afférents (appartenant à un autre taxème); ainsi, par exemple, /force/ et /faiblesse/ seront associés respectivement à 'homme' et à 'femme' sans constituer leurs traits distinctifs. Il est à noter que l'opposition entre les sèmes inhérents et afférents de RASTIER ne recouvre pas parfaitement la distinction traditionnelle entre les sèmes dénotatifs et les sèmes connotatifs (cf. p.ex. POTTIER, 1974). Par exemple, le sème /vulgarité/ dans 'flic' ou dans 'bagnole', considéré traditionnellement comme connotatif, apparaît dans la théorie de RASTIER comme un sème générique inhérent: il «est actualisé en tout contexte, et prend une valeur distinctive (cf. cette publicité Volvo: < Apprenez à reconnaître une voiture d'une bagnole >)». Dans d'autres cas, un trait dit connotatif peut correspondre à un virtuème (p.ex. /civil/ ou /religieux/ dans 'mariage'), mais cela ne permet toutefois pas d'identifier les traits connotatifs avec les traits afférents.

Pour ce qui est de l'organisation interne du sémème, ses sèmes génériques inhérents et afférents forment sa partie constitutive appelée *classème*, tandis que l'ensemble de ses sèmes spécifiques (inhérents et afférents) fonc-

tionnent comme son *sémantème*. Evidemment, il faut éviter la confusion avec la conception greimasienne qui présente certaines convergences terminologiques susceptibles d'induire en erreur: le classème de GREIMAS englobe uniquement les sèmes génériques inhérents, et son noyau sémique ne correspond qu'aux sèmes spécifiques inhérents de RASTIER.

Une telle conception de la microstructure du sémème permet d'identifier les éléments du contenu qui entrent en relation de contradiction dans une séquence considérée comme «paradoxe». Du moment où le discours présente comme compatibles deux sémèmes contenant des sèmes contradictoires, l'utilisateur de la langue perçoit la séquence comme inadéquate à l'«opinion communément admise». Par exemple, dans une comparaison ironique de type 'aimable comme une porte de prison', la relation entre le comparant et le comparé, normalement fondée sur une similitude, devrait lier deux sémèmes compatibles (appartenant au même classème, *i.e.* contenant au moins un sème générique isotopant). Ce n'est pas le cas vu que, le point de comparaison étant une évaluation subjective, l'expression fait ressortir au premier plan deux sèmes spécifiques contradictoires /attrayant/ (inhérent dans 'aimable') *vs* /repoussant/ (afférent dans 'prison') dont le rapport discursif actualise une opposition plus profonde entre les sèmes génériques /euphorie/ *vs* /dysphorie/¹¹ (correspondant plus ou moins à l'opposition /positif/ *vs* /négatif/):



Evidemment, une telle analyse structurale ne saurait suffire à elle seule pour décrire le paradoxe en discours: il faut également tenir compte de différents facteurs contextuels et de divers procédés discursifs, tels que la polyphonie (cf. TODOROV, 1981; DUCROT, 1984), le renvoi à un point de vue subjectif (cf. p.ex. BENVENISTE, 1966; KERBRAT-ORECCHIONI, 1980), l'emploi des figures rhétoriques, surtout de l'ironie (cf. p.ex. KERBRAT-OREC-

¹¹ Evidemment, comme il s'agit ici d'une comparaison ironique, la contradiction fondée sur l'opposition sémique /attrayant/ *vs* /repoussant/ ne sert que de marqueur d'ironie: elle suggère que 'aimable' doit être remplacé dans l'interprétation par son antonyme ce qui, au niveau du vrai message à transmettre, fera disparaître le paradoxe.

CHIONI, 1978; SPERBER et WILSON, 1978, 1989; GROUPE μ , 1978) et de l'hyperbole (cf. p.ex. PERRIN, 1996), et beaucoup d'autres qui sont susceptibles d'apporter un grand nombre de modifications du paradoxe (allant jusqu'à la neutralisation) en ce qui concerne son interprétation par le destinataire. Ces perspectives sont à développer dans une étude plus approfondie, fondée sur un plus grand nombre d'exemples; dans le cadre de cet article, consacré à la contradiction sémantique telle qu'elle se manifeste au niveau microstructural de sémèmes, ces problèmes ne peuvent être considérés que marginalement (cf. section 4), sans que leur importance soit pour autant négligée.

3. LA CONTRADICTION SÉMANTIQUE AU SEIN DU $SN \rightarrow nom + SPrép (sans + nom)$

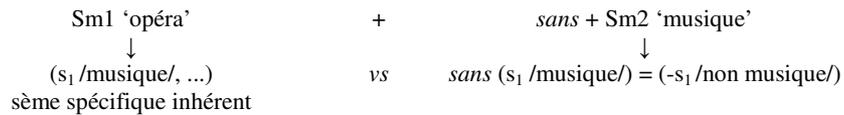
Dans le cas du $SN \rightarrow nom + SPrép (sans + nom)$ qui sert ici d'exemple, le paradoxe se fonde non plus sur une antonymie sémique (comme /attrayant/ vs /repoussant/ dans 'aimable comme une porte de prison'), mais sur un autre type d'opposition sémique, résultant de la négation d'un sème. En effet, l'adjonction du groupe prépositionnel avec *sans* à un nom déterminé relève de la qualification par négation qui consiste à décrire ce nom non pas en fonction des propriétés qu'il a, mais à travers celles qu'il n'a pas. Un tel SPrép constitue une sorte de complément du nom à valeur négative, celle-ci étant liée au sémantisme de la préposition *sans* définie comme une *préposition qui exprime l'absence, le manque, la privation ou l'exclusion (PR)*. Il ne s'agit donc pas ici de deux sémèmes dont certains sèmes s'opposent entre eux, mais l'opposition s'établit d'abord au niveau syntaxique entre deux éléments du syntagme (nom déterminé vs SPrép qui le détermine) dont le second doit être considéré comme une totalité sémantique composée:

$$\begin{array}{ccc} Sm1 & + & sans Sm2 \\ \downarrow & & \downarrow \\ (s_1, \dots) & vs & sans (s_1, \dots) = (-s_1, \dots). \end{array}$$

Ainsi, par exemple, dans:

- (1) La joie le tint longtemps éveillé, le visage tourné vers l'âtre embrasé, petit théâtre incandescent où se déroulaient les fastes d'un *opéra sans musique*, plein de sourdes conspirations qui éclataient en lumineux cataclysmes. (M. TOURNIER, *le Roi des Aulnes*, coll. « Blanche », Gallimard, 1970),

même si le contexte semble affaiblir l'effet du paradoxe, le SN 'opéra sans musique' comporte une contradiction sémantique évidente qui résulte justement de la négation du sème central /musique/, inhérent dans 'opéra', lexicalisé tel quel dans 'musique'.



Il est à remarquer que, contrairement à ce qui se passe dans le cas de la comparaison 'aimable comme une porte de prison', les deux sémèmes liés par *sans* ('opéra' et 'musique') sont ici tout à fait compatibles, isotopes, d'autant plus que le second constitue la lexicalisation du plus important sème du premier. La contradiction sémantique apparaît au moment où 'opéra' se trouve déterminé au moyen du groupe prépositionnel 'sans musique' considéré comme une seule unité sémantique à valeur négative (l'équivalent périphrastique de *x sans y* étant en général *x qui n'a pas d'y*). L'introduction de *sans* comme élément de liaison entre deux sémèmes fortement isotopes fait naître une contradiction «classique», fondée sur l'opposition entre le sème et sa négation (ici /musique/ vs /non musique/); les deux sémèmes sont ainsi opposés sur l'axe syntagmatique, sans être contradictoires en dehors du contexte.

Dans un autre exemple:

(2) Le médecin découvrit ses dents en *un sourire sans joie*. (Agatha CHRISTIE, *Dix petits nègres*, Librairie des Champs-Élysées, Paris, 1947),

'joie' n'est certes pas un trait sémantique nécessaire de 'sourire' (cf. un sourire méchant, ironique...), il apparaît néanmoins dans un grand nombre de contextes comme un de ses sèmes afférents. L'isotopie évaluative qui s'établit entre 'sourire' et 'joie' actualise le sème générique /euphorie/ qui, présent dans les deux sémèmes, témoigne de leur compatibilité sémantique en dehors du contexte. Pourtant, ces sémèmes se trouvent liés en discours par la préposition *sans* qui, en niant le second élément du syntagme, forme avec lui un tout de signification dominé par le sème négatif contraire /non euphorie/. Il est à noter que le manque d'euphorie ne relève pas de l'ordre du dysphorique, 'sans joie' ne pouvant pas être considéré comme synonyme de 'triste', sémème pourvu par excellence du sème générique inhérent /dysphorie/. C'est donc dans l'opposition *x vs non x* (ici: 'sourire' → /euphorie/ vs 'sans joie' → /non euphorie/) que réside la spécificité du para-

doxe contenu dans un $SN \rightarrow nom + SPrép$ (*sans+nom*); pourtant, il ne faut pas oublier que la relation de contradiction peut s'établir entre différents types de sèmes, aussi bien inhérent qu'afférents, ce qui ne reste pas sans effet sur le fonctionnement d'un tel SN dans le discours.

3.1. La négation d'un sème inhérent

Nier un sème inhérent du sémème signifie supprimer un des éléments nécessaires de sa définition et, par là, contester la nature même du référent. C'est pour cette raison que le paradoxe résultant de la négation d'un tel trait du sémème déterminé par le $SPrép$ (*sans+nom*) semble le plus évident et le moins susceptible d'une neutralisation en contexte. Ainsi, outre le cas de 'opéra sans musique' analysé plus haut, dans des énoncés comme par exemple:

- (3) Et, dès 1797, un « Empire français » – *sans* empereur – allait à se construire et la guerre de défense à se muer en guerre d'agrandissement, puis en guerre d'hégémonie. (Louis MADELIN, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Hachette, 1937-1954, t. III),
- (4) Je fus poussé dans une cellule blanche, *une sorte de salle de bain sans* baignoire, meublée d'une chaise et d'un lit peint en blanc. (Pierre MAC ORLAN, *A l'Hôpital Marie-Madelaine*, Bernard Grasset, Paris, 1925),
- (5) Monde d'avant ma naissance, monde qui ne veut pas de moi, qui n'a pas besoin de moi, *abîme sans* profondeur, gouffre qui dévore dans sa terrible surface, vide qui ne disperse pas, qui n'anéantit pas, mais qui plaque contre le sol! Monde impénétrable, intestin, seul organe qui ne sert à rien d'autre qu'à lui-même. Je suis sur cet océan glauque comme un îlot qui va s'effondrer. (J.-M. G. LE CLEZIO, *L'Extase matérielle*, coll. « Le Chemin », Gallimard, 1967),
- (6) *Ce corps sans* organe permettra de retrouver un épanouissement merveilleusement libre, de « danser à l'envers ». (*Dictionnaire des grandes œuvres de la littérature française*, Robert, Les Usuels, Paris, 1992),
- (7) C'était comme les cris des sternes et comme le murmure des vagues, *une drôle de musique irréaliste et sans* rythme qui vous faisait frissonner. (J. M. G. LE CLEZIO, *Lullaby*, Folio, Gallimard, Paris, 1978),
- (8) *Le consommateur sans* consommation parcourut d'un regard les tables voisines: autour de lui on dînait [...]. (Paul MORAND, *L'Homme pressé*, in: « Textes d'études. XIX^e-XX^e siècles », Cours de civilisation française de la Sorbonne),
- (9) Il y avait en lui *un professeur sans* élèves, dont ces occasions de pérorer décongestionnaient la cervelle. (Hervé BAZIN, *Vipère au poing*, Livre de Poche, Bernard Grasset, Paris, 1948),

la négation qui conduit à l'établissement d'une contradiction sémantique porte justement sur un trait inhérent (/régner par un empereur/ dans le cas de 'Empire (français) sans empereur', /pourvu d'une baignoire/ dans 'salle de bain sans baignoire', /très profond/ dans 'abîme sans profondeur', /rythme/

dans 'musique irréaliste et sans rythme', négation de sèmes actantiels dans 'consommateur sans consommation' et dans 'professeur sans élèves').

Tout d'abord, il est intéressant de considérer de plus près un autre exemple, bien connu de la littérature moderne, analysé par RIFFATERRE (1978) dans la perspective de l'étude du langage poétique, et qui est celui de 'miroir sans tain'. Riffaterre appelle ce syntagme « mot composé » qui, en tant qu'expression d'un symbolisme négatif, permet d'obtenir des effets poétiques particuliers. Selon lui, 'miroir sans tain' véhicule l'idée de transparence, « transparence comme défaut du miroir, ou, du point de vue sémantique, comme suppression du sème de base du miroir /réflexion/ » (pp. 50-51). En est-il pourtant tout à fait ainsi ?

Le *PR* définit 'miroir' comme :

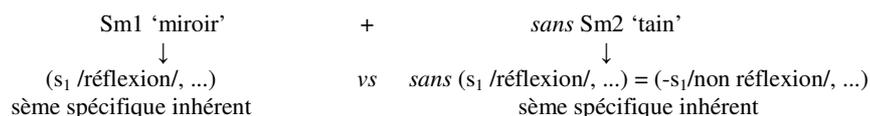
(1) *objet constitué d'une surface polie qui sert à réfléchir la lumière, à produire l'image des personnes et des choses,*

(2, littér.) *surface unie qui réfléchit la lumière ou les objets.*

Comme RIFFATERRE le remarque avec justesse, le sème /réflexion/ est donc ici le sème de base, inhérent, définitoire, impossible à supprimer sans mettre en cause la nature même de l'objet appelé 'miroir'. Pourtant, une telle opération s'effectue de façon indirecte au moyen du groupe prépositionnel 'sans tain' où le mot technique 'tain' (*amalgame métallique qu'on applique derrière une glace pour qu'elle puisse réfléchir la lumière, PR*) apparaît comme la cause nécessaire de la propriété de réfléchir du miroir. La liaison associative entre 'miroir' et 'tain' est si forte que le second ne s'emploie pratiquement pas sans rapport discursif au premier; il y a même plus: le SN 'miroir sans tain' (ou 'glace sans tain' qui, dans la plupart des contextes, est son synonyme) est une sorte d'expression lexicalisée, surtout dans le discours littéraire (poétique ou tendant à poétiser). En effet, cette pratique discursive fait que 'tain', en tant qu'amalgame appliqué pour *faire réfléchir* le miroir, comporte dans sa définition le sème /réflexion/ bien qu'il faille le considérer d'un point de vue différent (le tain est « responsable » de la propriété de réflexion du miroir). Le rapport entre 'miroir' et 'tain' étant donc non seulement celui de compatibilité mais même celui de nécessité, la négation de 'tain' prive le sémème 'miroir' (et l'objet qui lui correspond au niveau référentiel) de sa caractéristique essentielle, ce qui fait naître le paradoxe.

Mais il est intéressant de se demander quels sont au juste les éléments de l'opposition sémique actualisée au sein du SN en question. Si le sème inhérent concerné de 'miroir' ne peut être que /réflexion/, celui qui intervient du côté du groupe prépositionnel 'sans tain' semble poser quelques problèmes. En effet, si l'on reste au niveau du syntagme qui constitue un contexte mi-

nimal pour l'établissement de l'isotopie discursive, 'sans tain' véhicule le sème négatif /non réflexion/ et non pas celui de /transparence/, comme le propose RIFFATERRE.



Le paradoxe présent dans ce SN est donc essentiellement fondé sur l'opposition sémique /réflexion/ vs /non réflexion/, même si le contexte où il apparaît peut modifier ce rapport aux niveaux sémantiques supérieurs (celui de l'énoncé et celui du discours) par l'intermédiaire d'une isotopie discursive actualisant le sème /transparence/. Ainsi l'opposition /réflexion/ vs /transparence/ relève-t-elle non plus de l'actualisation du paradoxe dans le SN, mais de l'insertion de ce dernier dans le discours.

Considérons l'exemple suivant:

- (10) Par une *glace sans tain* de ce boudoir moderne, on plongeait dans un salon voisin qui apparaissait avec tout son mauvais goût à l'italienne [...] (Louis ARAGON, *Les Beaux Quartiers*, Denoël, Paris, 1950, II, XXIII).

Evidemment, le lexème 'glace' comporte plusieurs acceptions, mais le contexte minimal où il apparaît (le groupe prépositionnel 'sans tain') nous oblige à sélectionner le sémème 'glace' synonyme de 'miroir' (*grande plaque de verre qui reflète les images*; par métonymie: *miroir d'assez grande dimension, PR*) et non pas celui qui désigne une plaque de verre transparente. Pourtant, cette orientation contextuelle n'est que locale; le SN 'glace sans tain' comportant la relation de contradiction entre les sèmes /réflexion/ vs /non réflexion/ se trouve inséré dans un contexte plus vaste où l'isotopie de *traverser* ('par', 'plonger dans') renverse ce mouvement de contextualisation: il ne suffit plus que 'glace sans tain' véhicule le sème /non réflexion/, il faut que celui de /transparence/ soit actualisé.

Cela témoigne évidemment de l'importance du contexte ou, plus précisément, du cotexte (l'environnement linguistique du SN considéré en discours). Mais 'miroir sans tain', qui apparaît surtout dans le discours poétique, peut non seulement subir l'influence du co(n)texte (qui actualise certains sèmes, tels que /transparence/), mais aussi influencer ce dernier par son «symbolisme négatif». L'expression est de RIFFATERRE qui considère ce paradoxe lexicalisé comme un symbole d'absence, de manque par excellence. Comme, dans le discours, 'tain' apparaît le plus souvent précédé de

préposition *sans*, il devient marqué par le sémantisme de celle-ci et commence à signifier l'absence même là où il apparaît seul (RIFFATERRE en donne des exemples éloquents). Evidemment, ce mécanisme associatif résulte ici de la spécificité du discours littéraire¹², mais il n'en est pas toujours ainsi: tout type de discours (aussi bien écrit qu'oral) comporte cette dimension intertextuelle et tout mot doit être considéré en fonction de ses emplois dans les discours précédents. 'Tain', associé presque automatiquement à l'expression paradoxale 'miroir sans tain', constitue ainsi un bon exemple de ce que BAKHTINE (1975) appelle « mémoire » déposée en chaque mot et qui est celle « des discours où il a vécu sa vie de mot » (p. 102, cité par JULIA, 2001).

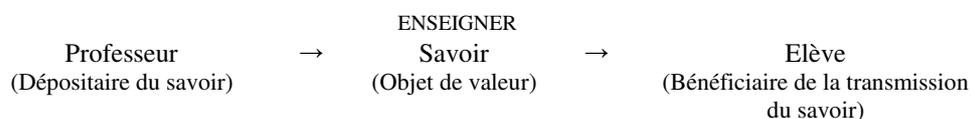
Outre les cas où le paradoxe résulte de la négation d'une *propriété* du nom déterminé, il existe des exemples où l'opération de supprimer porte sur un autre type d'élément nécessaire, à savoir sur un *actant de l'action pré-supposée* par le sémantisme des sémèmes liés par *sans*. Cela est lié à la spécificité de certains substantifs désignant les actants d'une action; ainsi, par exemple, les noms de métier 'chauffeur', 'médecin', 'professeur' présupposent les actions 'conduire (un véhicule)', 'soigner (un malade)', 'enseigner'.

Cette constatation exige évidemment quelques précisions terminologiques; en effet, *actant* est une appellation bien ambiguë vu ses multiples définitions et applications dans différents domaines, tels que la linguistique traditionnelle (c'est TESNIERE, 1965, qui a introduit cette notion dans sa syntaxe structurale pour désigner les êtres participant directement au procès représenté par la phrase), la sémiotique du discours (*actant narratif*, appelé « sujet du faire », cf. p.ex. GREIMAS, 1966; COQUET, 1997) et même la recherche sur la communication (qui considère comme *actant* toute instance impliquée dans le circuit communicationnel, cf. p.ex. KERBRAT-ORECCHIONI, 1984, pour l'analyse du discours théâtral). Dans la perspective de l'analyse du *SN* → *nom* + *SPrép* (*sans+nom*), *actant* doit être considéré comme toute instance (humaine ou non) impliquée dans l'action pré-supposée par le contenu sémantique des sémèmes liés par *sans* au sein d'une même isotopie.

La négation d'un trait inhérent actantiel caractérise par exemple deux *SN* qui apparaissent dans les énoncés cités plus haut: 'consommateur sans consommation' (présupposant le verbe 'consommer') et 'professeur sans élèves' (présupposant le verbe 'enseigner'); il est intéressant de considérer de plus près ce dernier exemple.

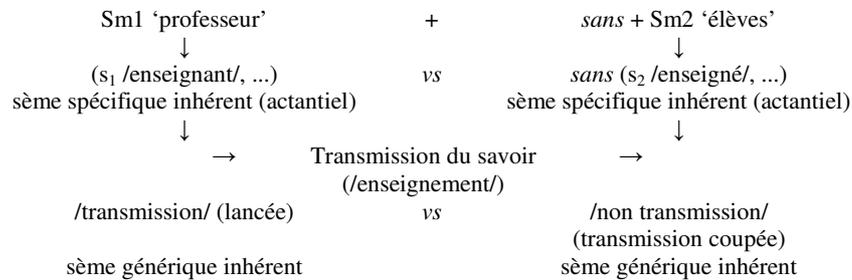
¹² Sur l'intertexte dans la littérature cf. GENETTE, 1982.

Le PR définit 'professeur' comme *personne qui enseigne une discipline, un art, une technique ou des connaissances d'une manière habituelle et le plus souvent organisée* et 'élève' comme *personne qui reçoit ou suit l'enseignement d'un maître*. Il est facile d'y reconnaître l'isotopie d'*enseignement* qui établit une correspondance sémantique entre les deux éléments du syntagme, ceux-ci désignant deux actants nécessaires de l'action présupposée 'enseigner' (*transmettre à un élève de façon qu'il comprenne et assimile certaines connaissances*). Il est à noter que là où deux actants entrent en jeu (surtout si ce sont deux actants humains), on a à faire au problème du point de vue (relatif aux paires de verbes exprimant le rapport de réciprocité, de type 'vendre' vs 'acheter'); or, dans le cas de 'professeur sans élèves', l'action qui doit être considérée comme principale est celle d'*enseigner* et non pas celle d'*apprendre*. En effet, il me paraît juste d'adopter le point de vue du sème déterminé par le groupe prépositionnel avec *sans*, parce que c'est lui qui constitue le noyau du SN analysé; ici, 'élève' est donc considéré comme actant-bénéficiaire du procès d'enseigner consistant à transmettre un objet de valeur¹³ (un certain savoir) dont 'professeur' est le dépositaire.



Le professeur apparaît alors comme le « pôle émetteur » et 'élève' comme le « pôle récepteur » (bénéficiaire) dans le procès de la transmission du savoir. Cette relation étant nécessaire, les deux actants se présupposent mutuellement de sorte que la négation de l'un entraîne la mise en cause de l'autre. Dans le cas du SN 'professeur sans élèves', la suppression du bénéficiaire de l'action d'enseigner empêche celle-ci de s'accomplir et, par là, fait naître un paradoxe aussi visible et profond que celui résultant de la négation du sème /réflexion/ dans 'miroir sans tain'.

¹³ *Objet de valeur*, concept emprunté à la sémiotique du discours narratif, semble bien expressif pour l'explication du procès d'enseigner.



L'opposition qui se crée ainsi (*transmission lancée* vs *transmission coupée*) correspond en gros au schéma *x* vs *non x*, mais elle est à la fois moins évidente et plus compliquée. En effet, il se pose ici la question de savoir quel est le statut sémantique d'une telle relation actantielle: *transmission* (d'un objet de valeur) peut-elle être considérée comme un sème définitoire commun des deux sèmes liés par *sans*, ou bien s'agit-il d'un tout autre niveau du sens? Intuitivement, il est possible d'admettre que 'professeur' et 'élève', en tant que deux actants nécessaires du procès d'enseigner, possèdent un même trait sémantique inhérent qui, difficile à lexicaliser, est lié à la transmission du savoir et s'actualise au sein de l'isotopie d'enseignement. Le même problème apparaît dans le cas de 'consommateur sans consommation' et partout où le paradoxe est fondé sur la suppression d'un actant.

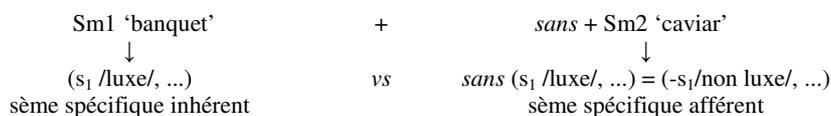
3.2. La négation d'un sème afférent

Comme c'était déjà souligné, le concept de sème afférent ne recouvre qu'en partie celui de trait connotatif que KERBRAT-ORECCHIONI (1977) appelle *unité de connotation* («l'ensemble constitué par l'association d'un Sa et d'un Sé de connotation», p. 19) et qui constitue une valeur sémantique «secondaire», «suggérée plus que véritablement attestée», subordonnée au contenu dénotatif et relative à «autre chose que le référent du discours» (p. 18). Les sèmes afférents pourvus d'un grand pouvoir connotatif (p.ex. 'Rolls Royce' ou 'Mercedes' qui connotent /richesse/, 'pizza' ou 'Panzani' connotant /italianité/, etc.) s'actualisent sans avoir besoin d'une insertion dans le discours. Dans d'autres cas, ce dernier est indispensable pour que l'afférence puisse avoir lieu (ainsi, par exemple, seul le contexte permet l'emploi métaphorique de 'bouleau' pour 'jeune fille', fondé sur l'itération du sème afférent /flexible/, cf. RASTIER, 1987, p. 45).

Dans le cas du *SN* → *nom* + *SPrép* (*sans* + *nom*), la contradiction sémantique qui résulte de la négation d'un sème afférent s'actualise souvent sans nécessiter le recours au contexte: le paradoxe, «opinion contraire à l'opinion

communément admise», doit être évident pour tout le monde (au lieu de relever, par exemple, d'un idiolecte), il se fonde donc normalement sur la négation d'un trait inhérent ou d'un trait afférent pourvu d'une grande puissance connotative (si fortement associé au sémème considéré qu'il s'actualise même en dehors du discours).

Par exemple, l'énoncé 'Il a donné un banquet sans caviar' comporte une relation de contradiction sémantique qui se manifeste au niveau connotatif. 'Caviar' étant défini comme *œufs d'esturgeon*, abusiv. *œufs de saumon (caviar rouge)* (PR), il ne possède aucun sème dénotatif qui puisse expliquer son apparition dans le SN 'banquet sans caviar'. La pertinence de cette qualification négative vient de la valeur connotative de 'caviar' qui apparaît normalement dans un contexte de richesse et de somptuosité (non seulement culinaires) (cf. RASTIER, 1987, pp. 53-54). Le sème spécifique afférent /luxé/ qui lui est associé fait ressortir au premier plan le même sème dans 'banquet' (*repas d'apparat où sont conviés de nombreuses personnes*, PR) et la négation au moyen de *sans* fait naître l'opposition /luxé/ vs /non luxé/ sur laquelle repose le paradoxe.



Ainsi, grâce au sème /luxé/ socialement associée à 'caviar', celui-ci et 'banquet' sont isotopes, sans quoi l'interprétation du SN en tant que paradoxal serait impossible. Bien évidemment, le recours à cette valeur connotative pour introduire dans le SN une contradiction sémantique n'est pas gratuit: il sert à transmettre un message sous-entendu (de type: 'La personne qui a donné un banquet sans caviar est avare'), ce qui relève déjà de la dimension communicative du discours.

Le SN 'banquet sans caviar' constitue d'ailleurs un cas de figure intéressant où la négation d'un trait inhérent se fait au moyen de celle d'un trait afférent. Mais il y a aussi beaucoup d'exemples où c'est un des sèmes afférents du nom déterminé qui se trouve nié au moyen du groupe prépositionnel avec *sans*. Tel est par exemple le cas des énoncés cités ci-dessous:

- (11) Il y a tant de sortes d'amour que l'on ne sait à qui s'adresser pour le définir. On nomme hardiment amour un caprice de quelques jours, une *liaison sans attachement*, un sentiment sans estime, des simagrées de sigisbée, une froide habitude, une fantaisie romanesque, un goût suivi d'un prompt dégoût: on donne ce nom à mille chimères. (VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie*),

(12) Elles étaient alignées bien sagement sur la banquette de velours rouge, serrées les unes contre les autres comme *de beaux oiseaux sans voix*. (P. MAC ORLAN, *Marguerite de la nuit*, Bernard Grasset, Paris, 1925),

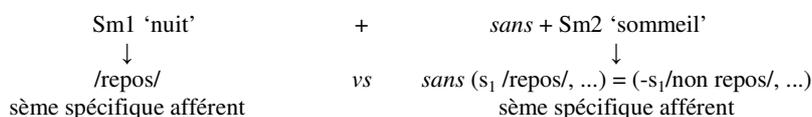
(13) Elle errait comme un *corps sans âme* (E. ZOLA, *La Terre*, II, Fasquelle, 1887),

où la relation de contradiction concerne un sème non définitoire du sémème déterminé. Ce trait afférent peut être lié à une propriété normalement associée au référent (/qui chante/ nié dans ‘oiseaux sans voix’), à un autre sémème habituellement cooccurrent dans le discours (association culturelle *corps-âme* mise en cause dans ‘corps sans âme’), à une nuance de sens opposant deux parasyonymes (‘liaison sans attachement’), etc.

Considérons de plus près l’exemple du SN ‘nuit sans sommeil’ qui apparaît dans l’énoncé:

(14) Au matin, plusieurs habitants de Sainte-Agathe sortirent sur le seuil de leurs portes avec les mêmes yeux bouffis et meurtris par *une nuit sans sommeil*. (ALAIN-FOURNIER, *Le Grand Meaulnes*, La Guilde du livre, Lausanne).

La définition de ‘nuit’ (1: *obscurité résultant de la rotation de la Terre, lorsqu’elle dérobe un point de sa surface à la lumière solaire*; 2: *temps où il fait noir; espace de temps qui s’écoule depuis le coucher jusqu’au lever du soleil*) ne comporte aucun élément qui puisse expliquer le paradoxe résultant de sa qualification par *sans* + ‘sommeil’ (*état d’une personne qui dort; état physiologique normal et périodique caractérisé essentiellement par la suspension de la conscience, la résolution musculaire, le ralentissement de la circulation, de la respiration, et par l’activité onirique, PR*). Seul le recours au savoir extralinguistique (ici concernant certaines habitudes sociales) permet d’associer les deux sémèmes au sein de la même isotopie. Le trait sémantique afférent qui s’actualise dans le rapprochement discursif de ‘nuit’ et de ‘sommeil’ est celui de /repos/: l’obscurité de la nuit est à l’origine du silence nocturne, circonstance favorable au sommeil.



La négation de ‘sommeil’ au moyen de *sans* conduit à altérer la cohérence sémantique qui existe entre les deux sémèmes, elle fait penser à une infraction à la norme selon laquelle la nuit est le temps où l’on dort. La contradiction sémantique entre /repos/ vs /non repos/ et le renvoi à une telle « norme » sociale actualisent ainsi un paradoxe dans toute l’acception de ce mot.

4. NOTE SUR LA NEUTRALISATION DISCURSIVE DU PARADOXE

Vu que cet article met l'accent sur le problème de la contradiction sémantique présente au niveau de la microstructure des sèmes concernés, c'est à peine que les analyses proposées ci-dessus dépassent le niveau du syntagme pour s'arrêter à celui de l'énoncé dans lequel le SN paradoxal se trouve inséré. Pourtant, c'est le discours qui constitue le « milieu naturel » de la manifestation d'un tel paradoxe qui, rarement isolé (en tant que titre, slogan, etc.), apparaît toujours en contexte (linguistique ou au moins extralinguistique). En effet, l'environnement discursif (parfois borné à un seul énoncé, mais souvent beaucoup plus vaste) est capable de modifier la force expressive du paradoxe en soulignant la présence d'une contradiction au sein d'un SN considéré, ou en atténuant son effet à tel point qu'il semble presque l'annuler. Par exemple, dans les énoncés :

- (15) C'est devant nous un *défilé sans fin* de bœufs et de moutons [...] et que conduisent des bergers en longue robe et en turban, pareils à des saints ou à des prophètes (P. LOTI, *Jérusalem*, II, Calmann-Lévy, 1895),
- (16) Voici les *nuits sans fin* qui laissent du loisir pour le sommeil et pour le plaisir des histoires (V. BERARD, *L'Odyssee d'Homère: Etude et Analyse*, coll. « Les Chefs-d'œuvre de la littérature expliqués », Mellottée, 1945),
- (17) Ici commençait véritablement ce qu'on appelle la steppe sibérienne, qui se prolonge jusqu'aux environs de Krasnoïarsk. C'était la *plaine sans limites*, une sorte de vaste désert herbeux, à la circonférence duquel venaient se confondre la terre et le ciel sur une courbe qu'on eût dit nettement tracée au compas. (J. VERNE, *Michel Strogoff*, (Hetzl, 1876) « Livre de Poche », n° 2034, 1966),
- (18) Assis sur un banc du boulevard Rochechouart, entre une *femme sans âge* et un agent de police des mœurs pensif, le vieil universitaire humait la nuit parisienne, assoupi dans une volupté qu'il ne pouvait apprécier, faute d'éléments de comparaison. (P. MAC ORLAN, *Marguerite de la nuit*, Bernard Grasset, Paris, 1925),

le discours (même limité à un seul énoncé) permet de neutraliser l'effet de la contradiction sémantique en inscrivant le SN qui la comporte dans une perspective « endoxale ». Ainsi, dans les trois premiers exemples, le $SN \rightarrow nom + SPrép (sans+nom)$ n'est normalement pas perçu comme paradoxal (bien qu'il comporte des sèmes contradictoires) à cause du recours à une hyperbolisation qui supprime son caractère incongru. En effet, ni 'défilé' ni 'nuit' ne peuvent être 'sans fin', de même, 'plaine' ne saurait être 'sans limites'; pourtant, il s'agit là d'hyperboles qui, du moment où le destinataire reconnaît leur caractère tropique (deux Sé rattachés à un Sa unique où, considérés sur l'axe intensif, le Sé implicite est plus faible que le Sé littéral, cf. KERBRAT-

ORECCHIONI, 1986), « bloquent » toute interprétation paradoxale. D'ailleurs, il y a en discours un grand nombre d'hyperboles devenues courantes, lexicalisées (p.ex.: « je te l'ai répété déjà *mille fois!* », « je *meurs* de peur, de rire... », etc.), et il y en a aussi quelques-unes qui relèvent de la qualification par négation au moyen de *sans* (p.ex. *sans limites*, *sans bornes*, *sans frein*, *sans fin*, etc.). Ces expressions sont tellement figées par l'usage que personne ne s'aperçoit plus de la contradiction sémantique qu'elles comportent au niveau littéral. Quant au dernier exemple cité ci-dessus, il illustre un autre moyen de neutralisation discursive du paradoxe sémantique, à savoir le renvoi à un point de vue subjectif. Ainsi, dans le SN 'femme sans âge' (aussi figé à un certain degré), il s'agit non pas d'une femme qui n'a pas d'âge (ce qui serait absurde), mais d'une femme dont l'âge est inconnu et même impossible à deviner pour le locuteur ('femme d'un âge indéfini').

Tout cela, ce ne sont que des exemples de l'impact qu'a le discours sur l'effet du paradoxe résultant de la contradiction sémantique présente dans la microstructure de sèmes; il est impossible d'en parler ici plus en détail. Il est néanmoins très important de contredire ce qu'auraient pu suggérer les analyses présentées dans la section 3: il semblerait en effet que la « force » du paradoxe est lié à la nature du sème nié (contradiction manifestée au niveau de sèmes inhérents ou afférents, définitoires ou accessoires). En fait, si une contradiction est présente au niveau microstructural, rien ne saurait l'effacer totalement, pourtant, c'est l'insertion d'une séquence paradoxale dans le discours qui est décisive: aussi bien les paradoxes fondés sur la négation d'un trait inhérent que ceux qui résultent de la négation d'un sème afférent doivent leur pouvoir expressif au contexte qui peut soit souligner la présence de la contradiction sémantique, soit atténuer les effets qu'elle est susceptible de produire.

5. CONCLUSION

Comme j'ai essayé de le montrer à travers l'exemple du $SN \rightarrow nom + SPrép (sans + nom)$, relever la relation de contradiction existant entre certains sèmes permet, me semble-t-il, d'expliquer d'une façon assez exacte la tension sémantique présente dans les séquences couramment considérées comme « paradoxales ». En effet, le paradoxe verbal ne saurait être analysé efficacement ni selon les critères purement logiques, ni dans une perspective philosophique, celle-ci mettant l'accent sur l'« idée » et non sur son expression discursive. En ce qui concerne les théories linguistiques relatives à ce

problème (comme celle de CAREL et DUCROT, 1999, présentée ci-dessus, ou les considérations de RASTIER, 1987, sur les énoncés contradictoires), toutes précieuses qu'elles soient, elles semblent restreindre excessivement la notion du paradoxe, en laissant de côté un grand nombre de phénomènes « para-paradoxaux » auxquels il serait injuste de refuser le droit à une description plus précise. Or la méthode présentée dans cet article semble permettre d'en rendre compte d'une façon efficace: selon moi, quelque faible que soit la tension sémantique d'une séquence paradoxale, elle se laisse expliquer à travers l'un des quatre cas de figure suivants:

a) la négation d'un sème **inhérent** du premier élément d'une séquence au moyen de celle d'un sème **inhérent** du second élément (exemple type: /musique/ dans *opéra sans musique*);

b) la négation d'un sème **inhérent** au moyen de celle d'un sème **afférent** (/luxe/ dans *banquet sans caviar*);

c) la négation d'un sème **afférent** au moyen de celle d'un sème **inhérent** (/euphorie/ dans *sourire sans joie*);

d) la négation d'un sème afférent au moyen de celle d'un sème afférent (/repos/ dans *nuit sans sommeil*).

Si, en outre, on prend en considération différents facteurs permettant de renforcer ou de neutraliser l'effet du paradoxe en discours (cotexte, contexte, situation d'énonciation, relation interpersonnelle entre le locuteur et le destinataire, emploi de figures rhétoriques, etc.), une telle méthode d'analyse de la structure sémique au sein d'une séquence paradoxale apparaît comme à la fois efficace et économique.

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES OUVRAGES CITES

- ARISTOTE, *Organon*. I. *Catégories*, II. *De l'interprétation*, Paris, J. Vrin éd., 1994 (cité par BERTRAND, 2000).
- BAKHTINE, M.: *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1975 (trad. fr. 1978).
- BENVENISTE, E.: *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- BERTRAND D.: *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan, 2000.
- CAREL, M. / DUCROT, O.: Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative, dans: *Langue française*, 1999 n° 123, pp. 6-26.
- COQUET, J.-Cl.: *La Quête du sens*, coll. « Formes sémiotiques », Paris, PUF 1997.
- Ducrot, O.: *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation*, [in] *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1984.
- GENETTE, G.: *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1982.
- GREIMAS, A. J.: *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966.

- GRUPE μ : Ironique et iconique, dans: *Poétique*, 1978 n° 36, pp. 427-442.
 GROUPE μ : *Rhétorique de la poésie*, coll. « Points », Paris, Seuil, 1977 (rééd. 1990).
 JULIA, C.: *Fixer le sens? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2001.
 KERBRAT-ORECCHIONI, C.: *La Connotation*, Lyon, PUL, 1977.
 — Ironie comme trope, dans: *Poétique*, 1978 n° 36, pp. 108-127.
 — *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
 — Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral, dans: *Pratiques*, 1984 n° 41.
 — *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.
 POTTIER, B.: *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck, 1974.
 — Comment dénommer les sèmes?, dans: *Bulletin du GRSL*, 1980 14, pp. 21-29 (cité par RASTIER, 1987).
 RASTIER, F.: *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1987.
 RIFFATERRE, M.: *Sémiotique de la poésie*, coll. « Poétique », Paris, Seuil, 1978 (trad. fr. 1983).
 SPERBER, D. / WILSON, D.: Les ironies comme mentions, dans: *Poétique*, 1978 n° 36, pp. 399-412.
 — *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minit, 1989.
 TESNIERE, L.: *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1965.
 TODOROV, T.: *Mikhaïl Baktine, le principe dialogique*, coll. « Poétique », Paris, Seuil, 1981.
 DICTIONNAIRE: *Le Petit Robert*, Paris 1979 (abrév.: PR).

SOURCES DES EXEMPLES CITES

- ALAIN-FOURNIER: *Le Grand Meaulnes*, Lausanne, La Guilde du livre.
 ARAGON, L.: *Les Beaux Quartiers*, Paris, Denoël, 1950, II, XXIII.
 BAZIN, H.: *Vipère au poing*, coll. « Livre de Poche », Paris, Bernard Grasset, 1948.
 BERARD, V.: *L'Odyssée d'Homère: Etude et Analyse*, coll. « Les Chefs-d'œuvre de la littérature expliqués », Paris, Mellottée, 1945.
 CHRISTIE, A.: *Dix petits nègres*, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1947.
 DICTIONNAIRE des grandes œuvres de la littérature française, coll. « Les Usuels », Paris, Robert, 1992.
 LE CLEZIO, J.-M. G.: *L'Extase matérielle*, coll. « Le Chemin », Paris, Gallimard, 1967.
 — *Lullaby*, coll. « Folio », Paris, Gallimard, 1978.
 LOTI, P.: *Jérusalem*, II, Calmann-Lévy, 1895.
 MAC ORLAN, P.: *A l'Hôpital Marie-Madelaine*, Paris, Bernard Grasset, 1925.
 — *Marguerite de la nuit*, Paris, Bernard Grasset, 1925.
 MADELIN, L.: *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Hachette, 1937-1954, t. III.
 MORAND, P.: *L'Homme pressé*, « Textes d'études. XIX^e-XX^e siècles », Cours de civilisation française de la Sorbonne.
 TOURNIER, M.: *Le Roi des Aulnes*, coll. « Blanche », Paris, Gallimard, 1970.
 VERNE, J.: *Michel Strogoff*, coll. « Livre de Poche », Paris, Bernard Grasset, 1966, n° 2034;
 ZOLA, E.: *La Terre*, Fasquelle, 1887, II.
 D'AUTRES SOURCES D'EXEMPLES¹⁴
 DUCROT, O. / SCHAEFFER J.-M.: *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1995.
 GALMICHE, M.: *Sémantique linguistique et logique*, Paris, PUF, 1991.

¹⁴ Il s'agit des sources d'exemples non cités dans l'article, mais dont l'analyse a contribué à obtenir les résultats présentés.

L'Hebdo, n°12, 20 mars 1997.

KLEIBER, G.: *La Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF, 1990.

MAURIAC, F.: *Le Mystère Frontenac*, Paris, Bernard Grasset, 1933.

MICHAUX, H.: *Un certain Plume*, Paris, Gallimard, 1963.

MOUNIER, E.: *Malraux, Camus, Sartre, Bernanos*, coll. « Points », Paris, Seuil, 1970.

POTTIER, B.: *Lingüística moderna y filología hispánica*, coll. « Biblioteca Románica Hispánica », Madrid, Editorial Gredos, 1976.

QUENEAU, R.: *Les fleurs bleues*, coll. « Folio », Paris, Gallimard, 1965.

SARTRE, J.-P.: *Œuvres romanesques*, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1981.

VERONIQUE, D. / VION, R.: *Des savoir-faire communicationnels*, Aix-en-Provence, 1995.

RELACJA SPRZECZNOŚCI NA POZIOMIE MIKROSTRUKTURY SEMICZNEJ

Streszczenie

Na podstawie klasycznej definicji paradoksu (opinia przeciwna opinii ogólnie przyjętej) można wyróżnić dwie główne charakterystyki tego zjawiska: opinię społeczną jako normę, do której odwołuje się odbiorca (czynnik pragmatyczny), oraz swoistą relację sprzeczności między elementami, które ją tworzą (czynnik semantyczny). Ta ostatnia pozwala się zanalizować jako opozycja semiczna, powstała na osi syntagmatycznej dyskursu, np. w niektórych wyrażeniach zawierających przyimek *bez* („profesor *bez* uczniów”, „opera *bez* muzyki”, itp). W świetle semantyki interpretacyjnej F. Rastiera (która wpisuje się częściowo w linię semantyki strukturalnej wywodzącej się od A.J. Greimasa) relację sprzeczności obecną w tego typu syntagmach paradoksalnych można przedstawić jako wynikającą z aktualizacji dwóch sprzecznych semów (inherentnych lub aferentnych), które dyskurs przedstawia jako całkowicie kompatybilne (izotopiczne). Tak zaktualizowany paradoks może jednak ulec neutralizacji w szerszym kontekście dyskursu, nie tracąc mimo to swojego charakteru (napięcia opartego na opozycji semicznej) na poziomie semantycznym.

Słowa kluczowe: paradoks, sprzeczność, sem, negacja, neutralizacja, dyskurs.

Mots clefs: paradoxe, contradiction, sème, négation, neutralisation, discours.

Key words: paradox, contradiction, seme, negation, neutralization, discourse.